Circuit des cabanes du festival d'architectes

Une randonnée proposée par mmuron

Cet été 2021, Saint Germain Laval accueille Le Festival des Cabanes d'Architectes organisé en partenariat avec les associations Festival des Cabanes et La soierie associations basées à Faverges. Ce circuit vous permettra de découvrir les 3 cabanes, le village historique, les bords de l'Aix...
Pour en savoir plus : www.lefestivaldescabanes.com ou http://st-germain-laval.com/activite-loi...

Randonnée n°9438546

Durée :	2h10	**Difficulté :**	Moyenne
Distance :	6.05km	**Retour point de départ :**	Oui
Dénivelé positif :	148m	**Activité :**	A pied
Dénivelé négatif :	150m	**Région :**	Massif central
Point haut :	466m	**Commune :**	Saint-Germain-Laval (42260)
Point bas :	371m		

Description

Départ : Place Jules Ferry à St Germain Laval (parking)

(**1**) Descendre Place San Germano, la longer puis prendre à gauche le Chemin des Côtes.

(**2**) Après la 1ere courbe à droite,,. prendre à gauche, près d'une vieille dépendance, un sentier qui descend dans le bois. Le suivre jusqu'à l'Aix où vous découvrirez la 1ère cabane d'architectes, Face Cachée.

Remonter par ce même sentier et poursuivre à gauche sur le chemin des Côtes.

(**3**) Au carrefour suivant, emprunter main gauche le Boulevard des Vingtains qui longe des jardins, le suivre 200m puis prendre le 1er sentier à gauche qui descend au bord de l'Aix à la chapelle de Baffy et la 2ième cabane, Fenêtre sur cours. Prenez le temps de pousser la porte de la chapelle et admirer son architecture.

Continuer le chemin qui monte, laisser main gauche le Pont Romain, traverser le hameau de Baffy jusqu'à atteindre la D38 que vous suivrez à gauche sur 500m.

(**4**) Emprunter alors le 1er chemin de terre à droite direction Les Millières. Le suivre sur 500m et continuer la montée sur le chemin goudronné.

(**5**) Sur le plateau, prendre le chemin en terre à droite pour arriver à la 3ième cabane, Première Demeure, vue panoramique sur le village et les collines alentours

Points de passages

D/A **Parking**
N 45.828364° / E 4.013169° - alt. 425m - km 0

1 **Place San Germano**
N 45.828119° / E 4.013213° - alt. 424m - km 0.03

2 **Prendre à gauche le sentier**
N 45.826654° / E 4.011517° - alt. 404m - km 0.39

3 **Longer les jardins du Boulevard**
N 45.828786° / E 4.009794° - alt. 417m - km 1.03

4 **Prendre à gauche chemin des Millières**
N 45.834903° / E 3.993821° - alt. 395m - km 2.71

5 **Suivre le chemin à droite**
N 45.837103° / E 4.000634° - alt. 459m - km 3.55

6 **Suivre main droite Boulevard des Vingtains**
N 45.831028° / E 4.010113° - alt. 425m - km 5.44

7 **Rejoindre Place de l'Hôtel de Ville**
N 45.829506° / E 4.011045° - alt. 435m - km 5.79

D/A **Parking**
N 45.828346° / E 4.013149° - alt. 425m - km 6.05

Revenir au chemin des Millières, le poursuivre et prendre le 1er chemin à droite direction Les Chanées jusqu'à la D38 que vous traversez pour continuer la descente vers le chemin de Baffy, le prendre main gauche pour remonter au village.

(**6**) Suivre à droite le Boulevard des Vingtains sur quelques mètres avant de prendre à gauche rue Neuve puis à droite rue Vernin, emprunter alors main gauche quelques marches pour accéder à l'église de La Madeleine, beau point de vue depuis son esplanade. N'hésitez pas à emprunter les ruelles alentours pour découvrir les vestiges de l'ancien village fortifié.

(**7**) Rejoindre la place de l'Hôtel de ville, entourée d'anciens hôtels particuliers, par la rue de la Madeleine qui longe le Château, puis à droite rue Saint Pierre, à gauche rue du Marché.

Pour rejoindre le parking, descendre rue Boissieu puis en face rue de La Fabrique jusqu'à la place.:

Informations pratiques

A proximité

Cette randonnée a été créée dans le cadre du Festival des Cabanes d'architectes pour permettre aux visiteurs de découvrir les 3

Copie, vente et diffusion interdites - hDmXjQmk

cabanes mais aussi le village et ses alentours : les bords de l'Aix, la vue panoramique sur le village, la plaine du forez et d'ouest en est, les monts du Lyonnais, du Pilat, du Forez et de la Madeleine.

Mais ne repartez pas sans visiter le village, ses belles demeures du XIVe siècle, du XVIe siècle, le couvent des Récollets, hôtels particuliers des XVIIe et XVIIIe siècles dont celui des Ramey de Sugny, qui sert aujourd'hui de mairie.
Parcourez nos ruelles pittoresques, vous découvrirez les vestiges du village fortifié, levez les yeux et vous verrez les génoises, ces toits de tuiles creuses émergeant des façades en double ou triple rangée et aussi les frontons triangulaires percés ou non d'un œil, caractéristiques de l'influence méridionale.

Pour la visite, vous pouvez suivre le circuit piétonnier balisé et jalonné de panneaux informatifs, départ au carrefour de la D1 /D8 ou le circuit enfants/famille, départ de la mairie. Renseignements en mairie ou sur le site
http://st-germain-laval.com/activite-loi...
Donnez-nous votre avis sur : https://www.visorando.com/randonnee-/9438546

Copie, vente et diffusion interdites - hDmXjQmk

Téléchargez l'application Visorando pour suivre cette randonnée

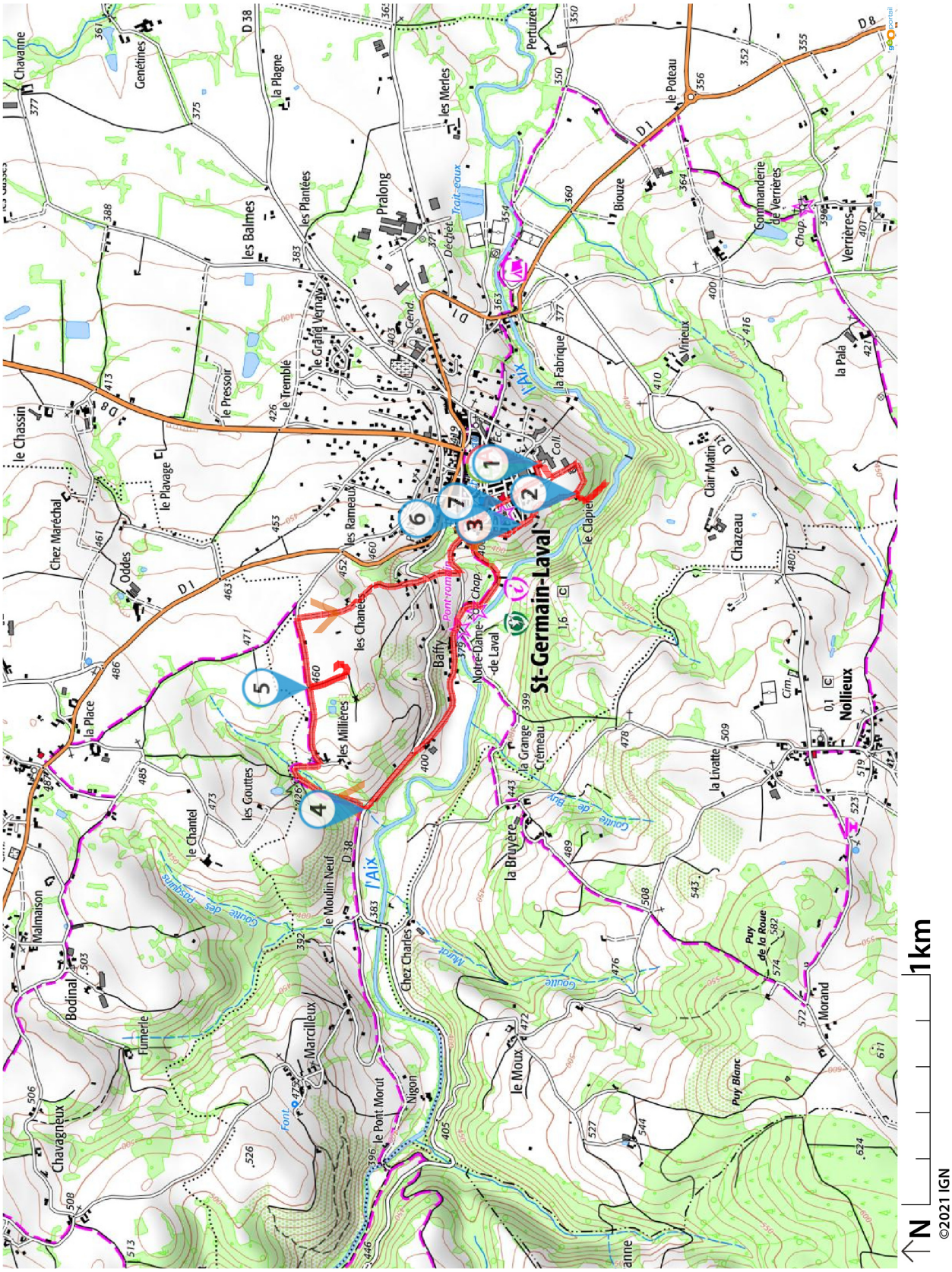

Visorando et l'auteur de cette fiche ne pourront pas être tenus responsables en cas d'accident survenu sur ce circuit.

Visorando
Préparer et partager ses randos

LA CHARTE du visorandonneur

Préparation de sa randonnée

BIEN CHOISIR SA RANDONNÉE

en fonction de sa durée, et de sa difficulté, en fonction de ses compétences et de sa condition physique.

CONSULTER LA MÉTÉO

et se renseigner sur les particularités du site : neige, température, horaires et coefficient des marées, vent, risque d'incendie...

S'ÉQUIPER EN CONSÉQUENCE

équipement particulier, moyen d'alerte, trousse à pharmacie, vêtements... et prendre de quoi boire et s'alimenter.

PRÉVENIR

au moins une personne du projet de randonnée.

Comportement pendant la randonnée

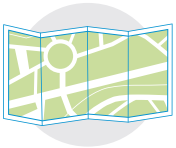

RESTER SUR LES SENTIERS

(sauf cas exceptionnel).

RESPECTER

les cultures et les prairies, ne pas cueillir ou ramasser les fruits.

RESPECTER LES INTERDICTIONS

propres au site : ne pas cueillir, ne pas faire de feu, ne pas camper...

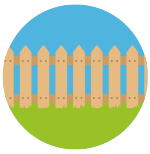

REFERMER

les clôtures et barrières après les avoir ouvertes, demeurer prudent en cas de troupeau et s'en écarter.

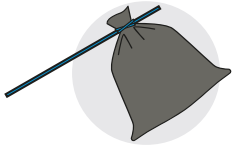

RAMENER SES DÉCHETS

ne pas laisser de traces de son passage.

ÊTRE DISCRET

respectueux et courtois vis à vis des autres usagers.

GARDER LA MAITRISE DE SON CHIEN

le tenir attaché, l'avoir auprès de soi à chaque croisement d'autres usagers, pouvoir le rappeler à tout moment. Randonner avec son chien est à proscrire en présence de troupeaux.

LA NATURE EST UN MILIEU VIVANT

qui évolue avec le temps, randonner c'est partir à l'aventure avec les risques qui y sont liés. Savoir renoncer et faire demi-tour est aussi un geste responsable.

Qu'il soit privé ou public, vous randonnez toujours sur un terrain ne vous appartenant pas, particulièrement s'il est privé, les propriétaires autorisent (généreusement, gracieusement ou aimablement) le passage.

Merci de ne pas poursuivre en justice en cas d'accident ceux chez qui vous randonnez au risque de se voir interdire ce loisir; mais vous pouvez signaler tout risque rencontré.